



## Les OS ont rencontré Antoine Foucher, le Directeur de cabinet de Muriel Pénicaud le lundi 17 décembre.

Après lecture de notre intervention liminaire intersyndicale ci-jointe, et un échange nourri de plus de 1H30, M. Foucher a pu identifier plusieurs points sur lesquels il doit, après examen, nous apporter des éléments d'appréciation.

Le sentiment de l'intersyndicale, dans son ensemble, est qu'il a été surpris par les éléments de dysfonctionnements présentés par le tour de table, qu'ils soient internes ou liés aux procédures d'achats des formations par les Conseils Régionaux...

En effet, M. Foucher a reconnu que les différents exposés, mettaient en évidence "*plein de choses justes*", qui méritaient de son point de vue, des éclaircissements :

- Il faut assurer une présence territoriale et pour ce fait il allait s'assurer que ce projet ne proposait pas un recul du Service Public de la Formation (tous organismes de formation confondus) notamment sur les territoires ruraux.
- Face à nos arguments qualitatifs de la formation professionnelle à l'AFPA, il a opposé ses arguments quantitatifs justifiant ainsi la supposée performance économique des Appels d'Offres. Par contre, il se dit prêt à aller regarder de manière plus précise, pour vérifier que tous les besoins de formation soient couverts par le projet (le soudage dans l'est, le froid sur tout le territoire dont Pays de la Loire, ...). La réponse se doit d'être faite, sur ce sujet dans le projet de restructuration.
- Il s'engage à poursuivre la réflexion pour éviter la concurrence entre les entités CNAM, GRETA et AFPA dont il reconnaît la complémentarité, dans l'objectif d'aboutir à un système global.
- Il s'engage à explorer toutes les modalités d'achat de formations au niveau des Conseils Régionaux (SIEG, SSIG, DSP, AO nationaux, Financement inter-régionaux...).

Quel que soit le traitement apporté à ces points, il réitère le fait que la seule issue pour l'AFPA, c'est la mise en place rapide du plan de restructuration.

Compte tenu des fragilités du projet soulevées par l'intersyndicale et retenues par le Directeur de Cabinet, il nous semble urgent de sursoir à l'avancée de ce projet. L'intersyndicale estime qu'il faut conforter cette démarche par d'autres réunions engageant d'autres ministères et nos confédérations.

L'Intersyndicale souligne le climat d'écoute et de compréhension établi lors de ces échanges, il doit être maintenant renforcé et déboucher sur d'autres rencontres interministérielles. Nous comptons, pour la consolider, sur la mobilisation de tous afin d'obtenir un projet de développement cohérent et portant d'autres ambitions que de supprimer des emplois et de fermer des centres.

Montreuil, le 18 décembre 2018.